

# FAITES-VOUS UNE TÊTE SUR LES COMMOTIONS CÉRÉBRALES

La commotion cérébrale est une blessure invisible causée par un mouvement rapide de la tête à la suite d'un impact. Le cerveau vient alors heurter les parois de la boîte crânienne.



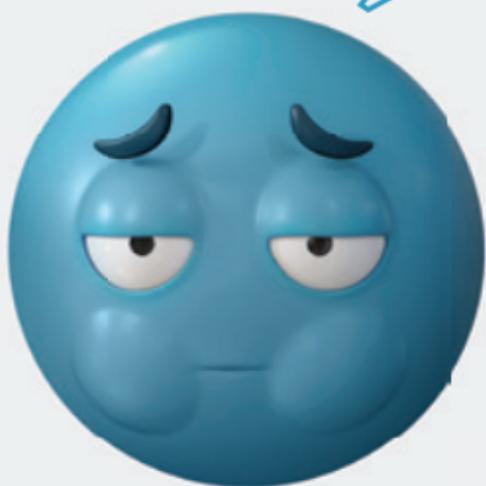


Il est l'un des symptômes les plus fréquents. Il peut être accompagné d'une vision floue et d'une hypersensibilité au bruit ou à la lumière.

**Un mal de tête sévère et qui augmente?**

Présentez-vous à l'urgence ou appelez le 911.

**NAUSÉE**



Un état nauséux, avec ou sans vomissement, peut être causé par une commotion cérébrale.

**Des vomissements répétés?**

Présentez-vous à l'urgence ou appelez le 911.

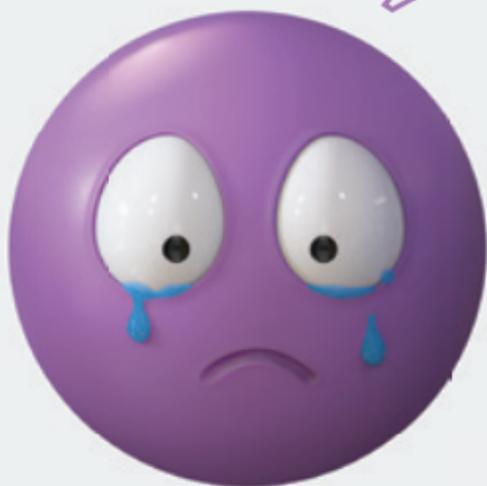


Les commotions sont aussi la cause d'une détérioration des capacités cognitives : troubles de la parole, pertes de mémoire, incapacité à se concentrer sont des signes qu'il faut garder à l'œil.

### **Une confusion persistante?**

Présentez-vous à l'urgence ou appelez le 911.

ÉMOTIVITÉ  
INHABITUELLE



Sautes d'humeur brusques, tristesse, irritabilité, anxiété et comportement agité sont souvent associés aux commotions cérébrales.

**Agitation importante ou pleurs excessifs?**

Présentez-vous à l'urgence ou appelez le 911.

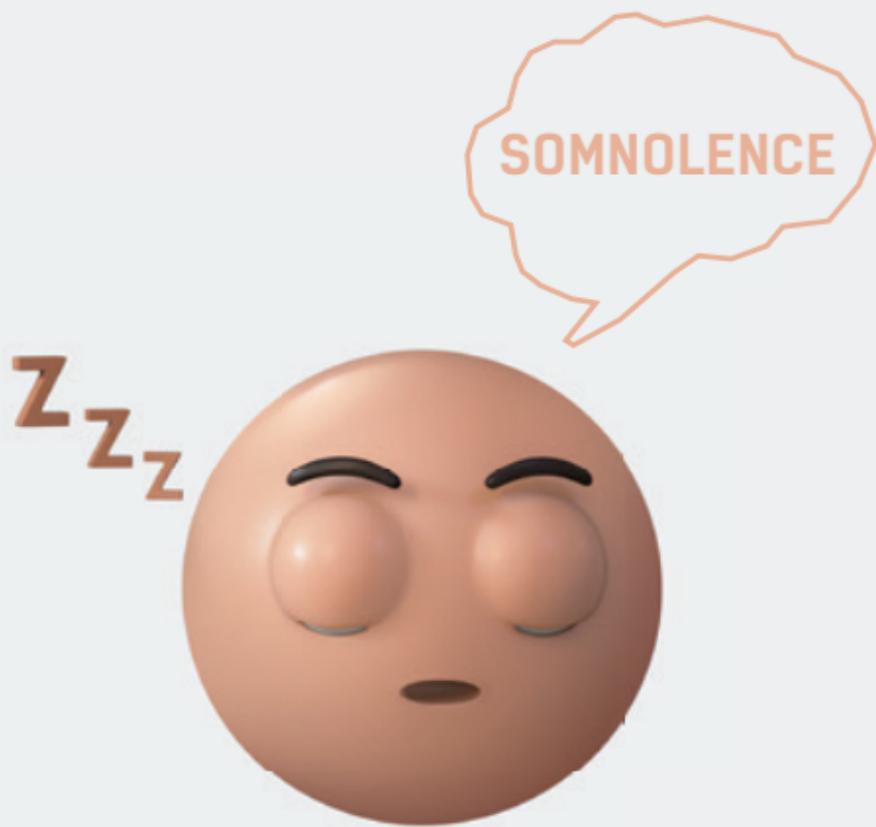
**ÉTOURDISSEMENT**



Vertiges, perte d'équilibre,  
difficulté à mettre un pied  
devant l'autre.

**Un problème d'équilibre grave?**

Présentez-vous à l'urgence  
ou appelez le 911.



Les commotions peuvent  
générer de la somnolence,  
une tendance accrue  
à dormir, de la fatigue  
ou une baisse d'énergie.

**Une perte de conscience?**

Présentez-vous à l'urgence  
ou appelez le 911.

# LES SYMPTÔMES POUR LA DÉTECTER PEUVENT APPARAÎTRE JUSQU'À 48 HEURES APRÈS L'IMPACT.

Pour réduire l'aggravation de la blessure et favoriser la reprise des activités, consultez le *Protocole de gestion des commotions cérébrales du gouvernement du Québec*. Vous y trouverez réunis les procédures, les outils de référence et une fiche de suivi des commotions.

**[education.gouv.qc.ca/commotion](http://education.gouv.qc.ca/commotion)**

NOTE : Les renseignements inclus dans ce dépliant ne permettent pas de diagnostiquer une commotion cérébrale et ne remplacent pas un avis médical.